

<https://www.paris-normandie.fr/id494713/article/2024-02-16/carte-scolaire-pas-de-fermetur...>

Par Anne-Sophie Groué-Ruadel

6 min read

Carte scolaire : pas de fermeture de postes dans les écoles en REP+ à Dieppe

La réunion du Conseil départemental de l'Éducation nationale a tranché : les fermetures de postes dans les écoles dieppoises placées en Rep+ (ou assimilées) sont abandonnées. Les représentants de parents d'élèves ne rendent pas les armes pour autant, bien au contraire...



Parmi les actions des parents d'élèves depuis une quinzaine de jours, une chaîne humaine sur la place Henri-Dunant au cœur du quartier de Neuville, où cinq établissements étaient sous le coup d'une menace de fermeture de classe - Photo d'archives Loïc Potier/Paris Normandie



Par Anne-Sophie Groué-Ruau del

Publié: 16 Février 2024 à 14h14 Temps de lecture: 2 min

Panneaux, banderoles, opérations « école sans élèves » le 8 février 2024, chaînes humaines entre les établissements le 13 février et rassemblement sur le pont Ango le 10 février : les parents d'élèves concernés par des fermetures de postes dans l'établissement de leur enfant ont multiplié les actions, dernièrement, notamment ceux situés en Réseau d'éducation prioritaire (Rep).

Et ça a payé : le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) du 15 février est revenu sur certaines menaces de fermetures à Dieppe et « *a acté qu'il n'y aurait finalement pas de fermeture de classe dans les écoles relevant du Rep : les écoles élémentaires Paul-Langevin, Paul-Bert, Desceliers-Fénelon et Sonia Delaunay* », rapportent le maire Nicolas Langlois et le député Sébastien Jumel dans un communiqué.

Dispositif Rep, outils pour l'égalité : les demandes des parents

Christelle Harnieh, parent d'élève élue de l'école Sonia-Delaunay au Val Druel, a appris la bonne nouvelle « *par un message du maire, jeudi soir. On est satisfaits qu'il n'y ait pas de fermeture, mais on ne le sera pas totalement tant qu'on ne réintègrera pas le dispositif Rep+.* » À ce titre, « *la demande d'ouverture de classe en maternelle n'a pas été prise en compte ; pourtant, pour le dédoublement des grandes sections, c'est obligé ! Or, il n'en est toujours pas question.* » Christelle Harnieh a écrit « *à la rectrice, à la ministre, au député, etc.* » Alors il est question de réunir à nouveau les parents d'élèves pour « *rediscuter et voir ce que l'on va mettre en place pour la suite* ».

Laurent Tinois, lui, est délégué de parents d'élèves pour l'école Paul-Langevin. Lui aussi a su jeudi soir que la classe ne fermerait pas dans son école neuvillaise. « *C'est en*

suspens, en fait. Ils peuvent encore retirer une classe s'il y a moins d'élèves en fin d'année. On n'oublie pas les autres écoles qui sont encore sous le coup d'une menace de suppression de poste. » Laurent Tinois voit plus loin : « Il y a d'autres combats à mener, on est les derniers dans le classement des écoles : comment aider les enfants en difficulté, surtout ceux qui sont notifiés MDPH, sans empêcher ceux qui ont des compétences de progresser ? On n'a pas les outils adéquats ici : par exemple, on n'a pas de classe Ulis. » Pour lui, impensable de rester « un quartier pauvre oublié : priorité à l'instruction de nos enfants ! »

« Rester vigilant »

« C'est une première manche que viennent de gagner les syndicats enseignants, les parents d'élèves et les élus mais je reste vigilant jusqu'aux derniers arbitrages de juin prochain », indique le maire, quand le député Sébastien Jumel affiche « sa détermination à ce que les collèges, lycées et les écoles rurales ne soient pas oubliés ». À Dieppe, des fermetures de classes restent envisagées dans les écoles Vauquelin (élémentaire), Louis-de-Broglie (maternelle), Blainville (maternelle), Triolet (maternelle), Marie-Curie (maternelle), Valentin-Feldmann (maternelle).

Generated with Reader Mode